

Mardi 30 mai 2023



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 62
ET AVIS

CINQUIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

N. FONTAINE

(N° 202) — *Loi sur les zones tampons relatives aux manifestations contre l'avortement/The Abortion Protest Buffer Zone Act*

M. KINEW

(N° 206) — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act*

N. FONTAINE

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

M. MOSES

(N° 208) — *Loi sur la protection des jeunes sportifs/The Protecting Youth in Sports Act*

N. FONTAINE

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les réserves écologiques (corridors écologiques)/The Ecological Reserves Amendment Act (Ecological Corridors)*

M. MALOWAY

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (droit de réparer les produits électroniques)/The Consumer Protection Amendment Act (Right to Repair Electronic Products)*

M. GERRARD

(N° 217) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé/The Health System Governance and Accountability Amendment Act*

T. LINDSEY

(N° 224) — *Loi modifiant la Loi sur les infrastructures de transport/The Transportation Infrastructure Amendment Act*

U. ASAGWARA

(N° 225) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (lignes directrices en matière de dotation applicables aux foyers de soins personnels)/The Health Services Insurance Amendment Act (Personal Care Home Staffing Guidelines)*

U. ASAGWARA

(N° 232) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (sanctions administratives visant les foyers de soins personnels)/The Health Services Insurance Amendment Act (Administrative Penalties for Personal Care Homes)*

M. LAMONT

(N° 236) — *Loi sur la protection de l'expression quant aux questions d'intérêt public/The Public Expression Protection Act*

M. GERRARD

(N° 243) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*

M. LAMONT

(N° 245) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (financement des campagnes électorales)/The Public Schools Amendment Act (Campaign Financing)*

M. GERRARD

(N° 246) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique/The Public Health Amendment Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

U. ASAGWARA

(N° 205) — *Loi sur la réduction du temps supplémentaire obligatoire des infirmiers (modification de diverses lois)/The Restricting Mandatory Overtime for Nurses Act (Various Acts Amended)*
(M. MICHALESKI — 9 minutes)

M^{me} MARCELINO

(N° 228) — *Loi sur la transparence salariale/The Pay Transparency Act*
(M^{me} la ministre GUILLEMARD — 8 minutes)

N. FONTAINE

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur l'exécution réciproque des jugements/The Reciprocal Enforcement of Judgments Amendment Act*
(M. MARTIN — 8 minutes)

M. MALOWAY

(N° 219) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les machines et le matériel agricoles (droit de réparer les véhicules et le matériel)/The Consumer Protection Amendment and Farm Machinery and Equipment Amendment Act (Right to Repair — Vehicles and Other Equipment)*
(M. PEDERSEN — 4 minutes)

M. SALA

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*
(M. GUENTER — 9 minutes)

M^{me} MARCELINO

(N° 223) — *Loi modifiant la Loi sur les allocations d'aide du Manitoba (éducation des adultes)/The Manitoba Assistance Amendment Act (Adult Education)*
(M. MICHALESKI — 5 minutes)

M^{me} SMITH (Point Douglas)

(N° 221) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)*
(M. MARTIN — 2 minutes)

PROPOSITIONS

M. LAGIMODIERE — Remerciements offerts aux personnes qui ont contribué au déroulement de la quarante-deuxième législature

18. Attendu :

qu'il s'agit de la dernière semaine des travaux de l'Assemblée législative avant l'ajournement de la quarante-deuxième législature;

que lorsque l'Assemblée siège, le Palais bourdonne d'activités menées par des députés et de nombreux employés, notamment des greffiers, des pages, des stagiaires, des traducteurs, des gardiens de sécurité, des guides touristiques ainsi que le personnel du hansard, des journaux de l'Assemblée, de la boutique de cadeaux et de la galerie d'art;

que ces quatre dernières années ont été marquées par une succession d'événements historiques;

que la pandémie de la COVID-19 a modifié le cours de la première session pendant laquelle des protocoles de sécurité ont été mis en place afin de permettre à l'Assemblée législative de tenir des séances virtuelles;

que l'Assemblée a été témoin d'un moment historique en accueillant la toute première femme première ministre du Manitoba;

que sans l'appui de toutes les personnes ici présentes qui travaillent dans l'ombre pour faciliter le fonctionnement de ce processus démocratique, il n'aurait pas été possible de vivre ces moments historiques ni de surmonter ces défis;

que l'essence même du Palais qui abrite l'Assemblée législative est historique en termes de grandeur et qu'il ne serait pas préservé sans le travail acharné de toutes les personnes, notamment les membres du personnel d'entretien du terrain et de l'édifice, qui œuvrent à la préservation de l'édifice et à la protection de sa beauté;

qu'il n'y a que 57 sièges dans l'enceinte mais qu'il faut un grand nombre de personnes pour y aider les députés dans l'exercice de leurs fonctions;

que tous les jours ces innombrables personnes travaillent consciencieusement afin de faire respecter la devise « Gloriosus et Liber » figurant sur le blason du Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba s'unisse et que chaque député fasse part de sa plus profonde gratitude à tous ceux qui ont joué un rôle dans les progrès accomplis au sein de l'enceinte législative au cours de la quarante-deuxième législature, ces quatre dernières années.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. U. ASAGWARA — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à cesser de privatiser les soins de santé et à investir dans le système de soins de santé public du Manitoba
(M. GERRARD — 6 minutes — Il reste 126 minutes.)

3. M^{me} LATHLIN — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à enfin tenir ses promesses et à offrir un meilleur soutien aux victimes d'agression sexuelle grâce au programme d'infirmières examinatrices en cas d'agression sexuelle
(M^{me} la ministre CLARKE — 5 minutes — Il reste 123 minutes.)
 5. M. ALTOMARE — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre fin au sous-financement de l'éducation
(M. MARTIN — 9 minutes — Il reste 130 minutes.)
 6. M. SALA — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à écouter les médecins et à arrêter les coupes budgétaires imposées à l'hôpital Grace
(M. PEDERSEN — 9 minutes — Il reste 123 minutes.)
 7. M. MARTIN (avec le consentement de l'Assemblée) — Proposition visant à féliciter le gouvernement provincial d'avoir investi dans des mesures de soutien pour les diabétiques
(M. REDHEAD — 8 minutes — Il reste 124 minutes.)
 8. M. REDHEAD — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à rétablir la clinique de soins de podologie de Thompson
(M. WOWCHUK — 9 minutes — Il reste 123 minutes.)
 10. M. MALOWAY — Proposition visant à réprouber le gouvernement provincial pour avoir rompu la promesse faite aux aînés au sujet du nombre de places en foyer de soins personnels
(M. PEDERSEN — 5 minutes — Il reste 130 minutes.)
 12. M. WIEBE — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à négocier équitablement avec les professionnels paramédicaux
(M. SCHULER — 10 minutes — Il reste 125 minutes.)
 13. T. LINDSEY — Proposition voulant qu'on exhorte le gouvernement provincial à respecter ses engagements visant à donner aux Manitobains accès à des services à large bande passante
(M. WOWCHUK — 9 minutes — Il reste 126 minutes.)
 14. M. MOSES — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à cesser de privatiser les services de santé
(M. PEDERSEN — 7 minutes — Il reste 122 minutes.)
 16. M^{me} NAYLOR — Proposition visant à réprouber le gouvernement provincial pour ne pas avoir fait respecter le droit au logement de tous les Manitobains
(M. SCHULER — 2 minutes — Il reste 132 minutes.)
 15. M. HELWER — Proposition visant à exhorter le gouvernement à s'engager à assurer à la fois l'équilibre budgétaire et un coût de la vie abordable pour les familles manitobaines
(M. WIEBE — 6 minutes — Il reste 77 minutes.)
 17. M^{me} SMITH (Point Douglas) — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à accorder la priorité aux FFADA2E* en mettant en œuvre les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
(M. MARTIN — 10 minutes — Il reste 125 minutes.)
-

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. MALOWAY

(N° 220) — *Loi sur la protection des droits des acheteurs de véhicules automobiles neufs/The New Motor Vehicle Buyers' Rights Act*

M. LAGASSÉ

(N° 234) — *Loi sur la Semaine de sensibilisation à la santé mentale des hommes (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Men's Mental Health Awareness Week Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALTOMARE

M. MALOWAY

M^{me} MARCELINO

M. SCHULER

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(16 heures 11 minutes)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le ministre PIWNIUK

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*
(M. BUSHIE — 28 minutes)

Projet de loi désigné

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le ministre CULLEN

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (abrogation de la taxe de responsabilité sociale)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Social Responsibility Fee Repealed)*

Projet de loi désigné

M^{me} la ministre SQUIRES

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act*

Projet de loi désigné

M^{me} la ministre SQUIRES

(N° 32) — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)*

Projet de loi désigné

M. le ministre EWASKO

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct)*

Projet de loi désigné

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le ministre SMITH (Lagimodière)

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act*

(U. ASAGWARA — 20 minutes)

Projet de loi choisi par l'opposition

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres/The Conflict of Interest (Members and Ministers) Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 28) — *Loi modifiant certaines lois concernant les administrations locales/The Local Government Statutes Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 30) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (2)*

Projet de loi choisi par l'opposition

M^{me} la *ministre* MORLEY-LECOMTE

(N° 33) — *Loi sur les services de traitement des dépendances/The Addiction Services Act*
(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* TEITSMA

(N° 39) — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act (3)*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 41) — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité des occupants/The Occupiers' Liability Amendment Act*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le lundi 5 juin 2023, à 13 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport annuel et comptes publics de la province du Manitoba datés du 31 mars 2022;
- rapport du vérificateur général intitulé « Audits des comptes publics et d'autres états financiers » et daté de décembre 2022.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 6 juin 2023, à 13 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Vieillissement des systèmes d'information » et daté de février 2022;
- rapport du vérificateur général intitulé « Accès privilégiés aux systèmes d'information » et daté d'octobre 2022.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 7 juin 2023, à 13 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Enquête concernant le Programme de remise en état des carrières et des sablières » et daté de mai 2020;
- rapport du vérificateur général intitulé « Suivi des recommandations précédemment émises » et daté de mars 2023 :
 - Enquête concernant le Programme de remise en état des carrières et des sablières.
